

# Rapport financier

## Association Française du Syndrome d'Angelman (AFSA)

### 2017

Le compte de résultat de l'exercice 2017 présente un total de produits de 260 213 € pour un total de charges de 255 681 € dégageant ainsi un excédent de 4 531 €.

Nos produits sont en légères augmentation par rapport à 2016 (+2% environ). Cette légère progression, en partie due à des reprises de provision plus importantes qu'en 2016 et des dotations plus faibles qu'en 2016, masque une baisse notable des dons reçus en 2017 (-22% par rapport à 2016). Une relance de nos collectes de dons sera nécessaire en 2018 pour permettre à l'association de poursuivre le développement de ses actions au bénéfice des familles et de la recherche. L'association a toutefois réussi à maintenir un solde excédentaire en 2017, tout en provisionnant la première année du prochain appel à projet de l'ASA.

L'exercice 2017 a été marqué principalement par les 25 ans de l'AFSA. Cette manifestation organisée à Disneyland Paris, avec le soutien logistique, le mécénat de Disney et les participations des familles, a rencontré un grand succès auprès des familles. Egalement en 2017 l'AFSA a organisé ou participé aux actions suivantes :

- Les ateliers Chessep (**C**ommunication **H**andicap complexe: **E**valuer, **S**ituer, **S'**adapter, **E**laborer un **P**rojet individualisé)
- Le financement de la recherche (Ben Philpot sur l'utilisation de l'EEG comme biomarqueur du Syndrome d'Angelman, Russo & Borsello sur le peptide JNK dans le syndrome d'Angelman, Delphine Gaudin sur la neuromodulation)
- L'opération de financement de tablette de communication pour les familles
- La rencontre de l'Alliance Syndrome d'Angelman à Naples
- Les formations à l'attention des parents sur la communication
- Le livret d'accueil
- La Journée Internationale du Syndrome d'Angelman
- .... et bien d'autres actions que vous retrouverez détaillées dans le rapport annuel 2017.

Les Produits de l'AFSA s'élèvent en 2017 à 260 213 € et proviennent principalement des recettes suivantes :

- Les dons : 149 066 € soit 57% du total des produits. Ils comprennent les dons des particuliers, des associations de parents, des entreprises et des subventions. Ils incluent en particulier les dons reçus dans le cadre de la Course des Héros pour environ 70 000€ (un montant proche de celui de 2016), ainsi que les dons reçus dans le cadre de la Descente des Anges. Dans leur globalité, les dons sont en baisse de 22% par rapport à 2016.

- Les cotisations des adhérents qui s'élèvent à 19 607€ en 2017, en hausse de 55% par rapport à 2016, représentent 8% des produits de l'AFSA en 2017. Cette hausse réelle est toutefois à relativiser une partie étant liée à des reclassements entre la catégorie des dons et celles des cotisations du fait du changement d'outil comptable en cours d'année.
- Le mécénat : 9 246€ soit environ 4% du total des produits. Les subventions en provenance d'entreprises mécènes ont baissé en 2017 d'environ 23%.
- Les manifestations : 18 463€ soit environ 7% du total des produits.
- Les produits financiers se sont élevés à 3 373€ en 2017 soit environ 1% des recettes.
- La reprise des provisions faites pour la recherche : 60 194€ soit 23 %. Ces provisions ont été constituées sur l'exercice 2015 pour financer les dépenses de recherche de 2016.

**Les Charges de l'AFSA s'élèvent en 2017 à 255 681 € et se décomposent de la manière suivante :**

- La recherche
  - L'AFSA a engagé 100 694€ pour la recherche sur le syndrome d'Angelman en 2017, soit 36% des dépenses.
    - La recherche financée en 2017 : 67 694 € soit 26 % du total des charges, qui ont été financées par les provisions faites sur les années 2015 et 2016.
    - Les provisions pour les dépenses de recherche pour l'année 2017 s'élèvent à 33 000€ soit 13 % des charges. Ces provisions vont permettre de financer la première année (sur 2 ans) des projets de recherche qui seront sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet européen 2018 réalisé dans le cadre de l'Alliance Syndrome d'Angelman. L'engagement total de l'AFSA s'élève à 66 000€ étalés sur 2 ans.
- Les intervenants et la formation
  - Les charges liées aux prestations d'intervenants lors des stages de formation et du camp d'automne s'élèvent à 10 792 € en 2017 et près de 4 % du total des charges.
- Les outils de Communication
  - Le financement des tablettes représente 7 670 € soit 3 % des dépenses.
- La publicité et les frais postaux
  - Les dépenses de publicité et les frais postaux, principalement liés à la réalisation du bulletin, représentent un montant de 15 134 € soit 5 % des charges
- Le rayonnement de l'Association
  - Les frais de déplacements pour un montant de 16 140 € soit 6 % des charges, sont en baisse de 37%. Ils sont en baisse depuis 2 ans. Ils restent importants afin de nous permettre de rester visible auprès des instantes gestionnaires de la santé, et participer à des colloques ou réunions internationales.
- Les rencontres nationales et régionales
  - Les rencontres nationales et nationales représentent en 2017 une charge de 30494€ (12% des charges 2017). Ces événements permettent aux familles de se retrouver, partager leur expérience, se donner des conseils etc... Une partie des



frais est couvert par des dons en nature (salle / lieu mis à disposition gracieusement etc...)

- Les frais de personnel
  - Ces frais correspondent aux salaires et charges versées pour notre salariée. En 2017, ils représentent 48 460€ soit 19% de nos frais. Notre salariée assure la coordination des bénévoles de l'association, prépare et participe à nos actions de communication, mobilise les mécènes, organise la Course de Héros qui est devenue une des principales sources de financement de l'AFSA au fil des années. L'AFSA ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans son aide précieuse.
- Les autres frais de fonctionnement
  - Les achats, dotations aux amortissements, charges exceptionnelles, assurances taxes et impôts se sont élevés à 25 884€ en 2017 soit près de 13% de nos charges.

**Le résultat excédentaire de l'exercice 2017, d'un montant de 4 531 €, est proposé à l'Assemblée Générale en "report à nouveau". Les fonds propres associatifs seront ainsi portés à 403 870€.**

Notre situation de trésorerie nous permet de faire face à 2 années de dépenses courantes pour l'association sans recette, gage de pérennité de notre action auprès des familles.

Vous trouverez ci-dessous un bilan et compte de résultat simplifié pour 2017. Les comptes de l'association sont consultables par tous les adhérents au siège de l'association.

Pour information, veuillez trouver ci-dessous l'estimation des **Contributions Volontaires des bénévoles de l'association**, calculées sur la base des heures de bénévolat déclarées et valorisées au taux SMIC horaire (7,58 € net / heure) :

Nombre d'heures	Valeur en €
1814	13750

Par ailleurs, il faut préciser que l'AFSA a bénéficié d'actions de **mécénat en nature** au cours de l'année 2017, entre autres :

- **l'impression** de deux numéros de la revue « AFSA Liaisons », destinée aux adhérents de l'association, et de nombreuses brochures sur le syndrome d'Angelman par l'imprimerie Scheuer de Drulingen (67), pour une valeur de plus de 5 000 €
- **l'hébergement** (et les frais annexes : ligne téléphonique, utilisation du réseau d'entreprise...) de la salariée de l'AFSA dans les locaux de Groupama Centre-Manche à Bois-Guillaume (76), pour une valeur de plusieurs milliers d'euros

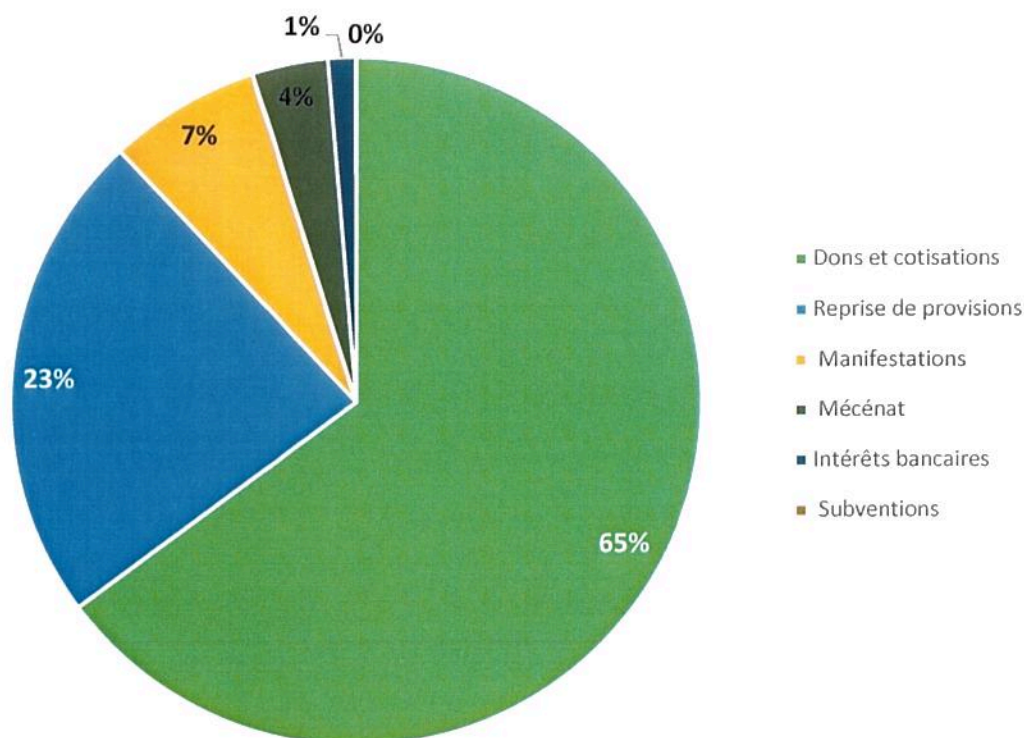
## BILAN SIMPLIFIE au 31/12/2017

Actif			Passif		
	2017	2016		2017	2016
Immobilisations incorporelles	2 379	723	Fonds dédiés	77 776	104 970
Immobilisations corporelles	330	1 200	Report à nouveau	321 563	271 465
Stock de marchandises	101	656	Résultat de l'exercice	4 531	50 098
Créances	287	17 136	<b>Capitaux propres</b>	<b>403 870</b>	<b>426 533</b>
Dépôt à terme	0	140 000	Fournisseurs	5 178	4 834
Acomptes fournisseurs	0	4 646	Dettes sociales	13 294	8 464
Disponibilités (banque)	419 745	275 572	Dettes fiscales	943	543
Charges constatées d'avance	143	141	Dettes d'exploitation et diverses	19 419	13 841
Immobilisations financières	300	300			
<b>Total Actif</b>	<b>423 286</b>	<b>440 374</b>	<b>Total Passif</b>	<b>423 286</b>	<b>440 374</b>

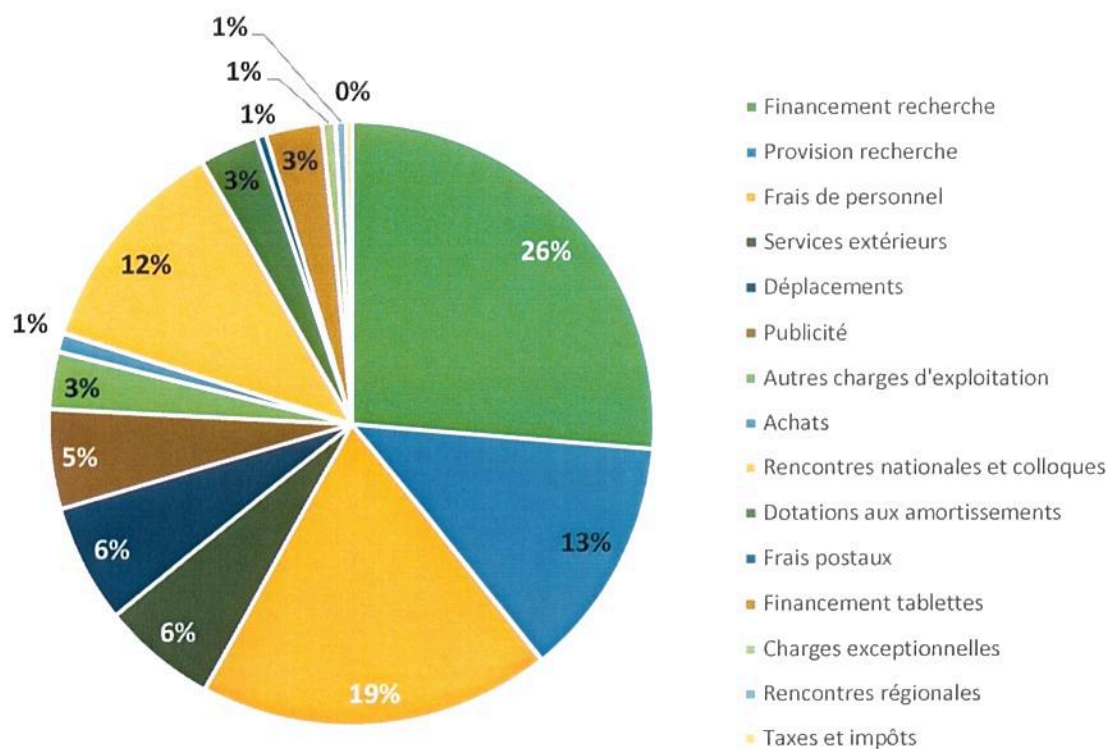
## DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS

CHARGES	2017	2016	PRODUITS	2017	2016
Charges d'exploitation :	213 192	152 805	Produits d'exploitation :	196 645	236 550
- Achats	2 520	6 650	- Dons & Cotisations	168 673	190 470
- Services extérieurs	15 786	30 193	- Mécénat	9 246	11 842
- Salaires et charges salariales et patronales	48 460	45 036	- Subventions	103	753
- Déplacements	16 140	25 522	- Manifestations	18 463	13 651
- Colloques et rencontres nationales	30 494	5 195	- Participations des familles		6 746
- Financement tablettes	7 670	2 065	- Vente de marchandise	140	508
- Rencontres régionales	1 444	534	- Autres produits d'exploitation	20	12 580
- Publicité	13 819	8 018			
- Frais postaux	1 315	4 083			
- Autres charges d'exploitation	7 850	8 009			
- Financement de la recherche	67 694	17 500			
Dotations aux amortissements	8 045	4 309			
Charges financières	160	132	Produits financiers	3 373	1 702
Provisions pour financement recherche	33 000	46 637	Reprise de provisions	60 194	17 500
Charges exceptionnelles	88	1 230	Produits exceptionnels		
Autres charges	253		Autres produits		
Taxes et impôts	943	543			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>255 681</b>	<b>205 656</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>260 212</b>	<b>255 752</b>
<b>Résultat de l'exercice (excédent)</b>	<b>4 531</b>	<b>50 096</b>	<b>Résultat de l'exercice (déficit)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (total charges+excédents)</b>	<b>260 212</b>	<b>255 752</b>	<b>TOTAL GENERAL (total produits+déficit)</b>	<b>260 212</b>	<b>255 752</b>

## AFSA 2017 - Produits



# AFSA 2017 - Charges



La Présidente  
Lara Hermann

La Secrétaire Générale  
Claudine Hermann

*C. Hermann*